



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>15ème</b>
Nom de site	Desnouettes	Numéro	T15822
Adresse du site	<b>2, square Desnouettes</b>	Hauteur	R+8 (32m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz et 2600MHz en 4G sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	non		

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>07/06/2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>08/03/2018</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	<b>08/05/2018</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Afin d'optimiser la qualité radio ainsi que de répondre favorablement à l'augmentation continue de nouveaux clients BOUYGUES TELECOM sur la commune de PARIS, l'opérateur doit implanter de nouveaux équipements sur l'immeuble.
Détail du projet	Ce projet concerne le renforcement des fréquences (ajout 700MHz et 2600MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G avec changement des antennes quadribandes en antennes heptabandes (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.
Tilts (degrés)	Entre 0 et 10°

#### Incidence visuelle

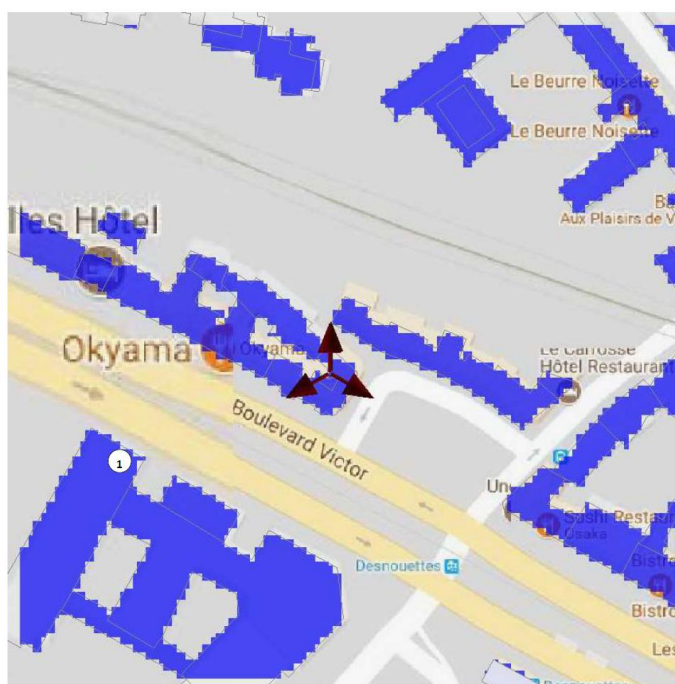
Intégration de l'antenne	Ce projet consiste à remplacer les antennes existantes S1, S2 et S3 sur un mât en toiture et de hauteur 2m par trois autres antennes de la même taille (2m) et fixées sur le même mât
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	36.72m

#### Conformité du dossier

Date de l'avis	Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis		

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

A 1,5 m du sol, le niveau maximal simulé est compris entre 0-1 V/m



Légende



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

	Type	Nom	adresse	Niveau estimé
1	Accueil de Jeunes enfants	Crèche	26 26 BOULEVARD VICTOR, 75015 Paris	Inférieure à 1 V/m

Pas d'immeuble rencontré dans un rayon de 25m en vue directe

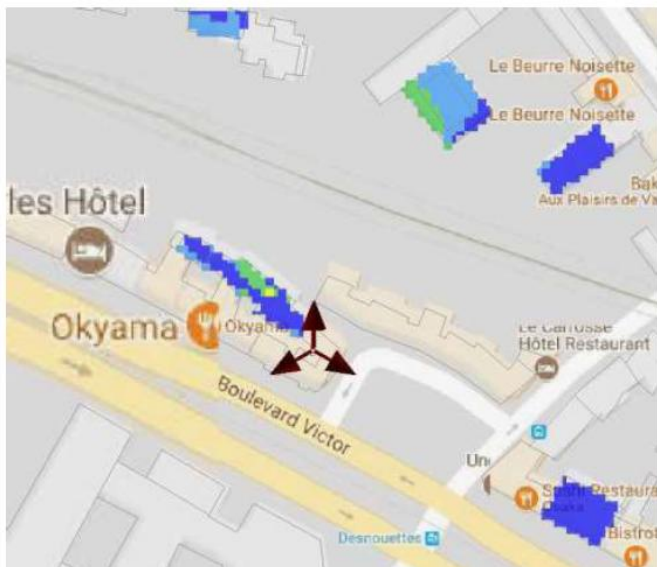
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

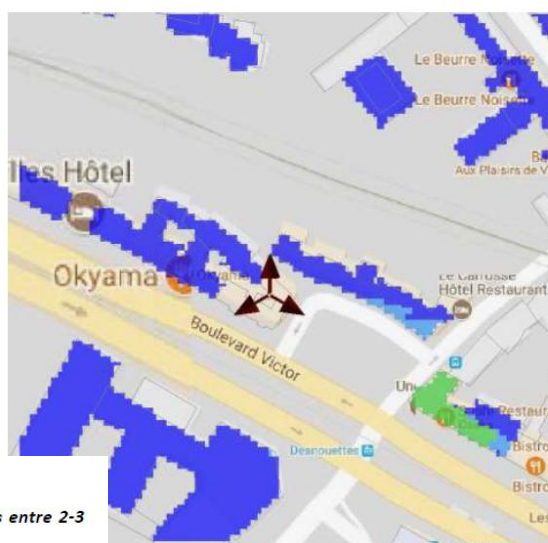
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m.  
La hauteur correspondante est de 25,5 m.



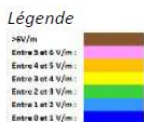
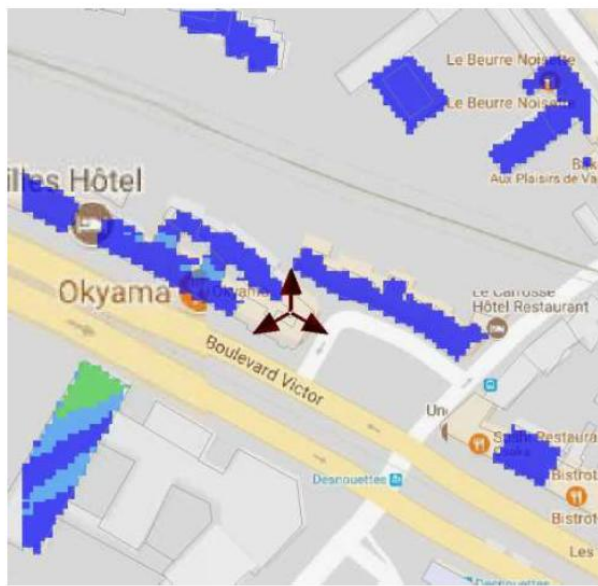
b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 2-3 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	25,5 m	19,5 m	22,5 m

Les niveaux calculés dans l'accueil de jeunes enfants, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE



## Vue des Antennes Avant/Après

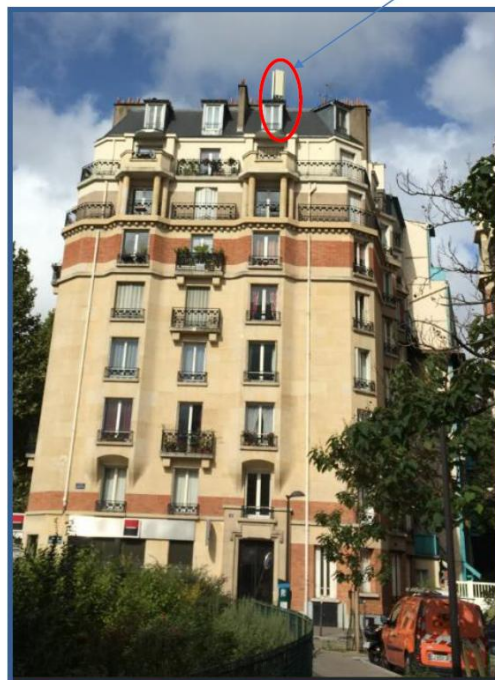
Etat de l'existant :

Antennes BYTEL



Changement antenne de taille identique →  
Pas de changement par rapport à l'existant

Etat projeté :





## Vue des Azimuts

### Azimut 0°



### Azimut 120°



### Azimut 240°

